

Services de garde d'enfants—Loi

passé toute sa vie à s'occuper des gens et à élaborer des programmes d'aide aux enfants. Elle représentait les néo-démocrates au sein du comité permanent qui a examiné la question. Son propre rapport sur les services de garde d'enfants au Canada, paru en mars 1987, exposait tous les détails que le Nouveau parti démocratique jugeait dignes d'attention. Des exemplaires de ce rapport sont mis à la disposition des députés qui voudraient connaître la politique globale des néo-démocrates en vue de l'établissement d'excellents services de garde au Canada en 1988.

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! Je reconnais l'honorable députée de Louis-Hébert (M^{me} Duplessis) sur une question ou un commentaire.

Mme Duplessis: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à l'honorable député de Kamlopps—Shuswap (M. Riis), puisque l'objectif du Nouveau parti démocratique à long terme est l'établissement d'un réseau de garderies sans but lucratif entièrement subventionné par l'État et accessible à tous.

Nous avons étudié avec beaucoup d'attention la politique concernant les garderies que le parti néo-démocrate a annoncée. Le Nouveau parti démocratique voudrait établir ce réseau en trois étapes. Première étape, approximativement jusqu'en 1992: La mise en place d'un système de subventions direct de fonctionnement et d'immobilisation aux provinces et aux territoires en vue de stabiliser les services actuels, de stimuler l'expansion de nouveaux services, d'offrir des installations et du matériel nouveau ou élargi, de favoriser la prestation des services aux enfants ayant des besoins particuliers, d'améliorer les salaires et avantages sociaux des travailleurs préposés à la garde des enfants. Et les caractéristiques sont que des subventions seraient octroyées uniquement aux garderies sans but lucratif autorisées et les structures de subventions de fonctionnement, monsieur le Président, seraient les suivantes: Soit huit dollars par jour pour un enfant handicapé, cinq dollars par jour pour un enfant en bas âge ou un enfant ayant des besoins particuliers, quatre dollars par jour pour un enfant d'âge scolaire ou lorsqu'il n'y a pas de classe, deux dollars par jour pour un enfant qui fréquente une garderie après la classe ou pendant la moitié de la journée. Et dans les structures de subventions d'immobilisation que le Nouveau parti démocratique recommande, il disait qu'il accorderait 1 500 \$ pour un enfant handicapé, 1 000 \$ pour un enfant d'âge préscolaire, 500 \$ pour un enfant en âge d'aller à l'école, 500 \$ pour un enfant en milieu de garde familial.

Ce qui nous dérange un petit peu, c'est que le budget du premier exercice qu'ils annoncent serait de 247 millions de dollars en subventions de fonctionnement, 21 millions de dollars en subventions d'immobilisation.

Si la subvention de fonctionnement moyenne était de 4 \$ par jour et la subvention d'immobilisation moyenne de 1 000 \$, le budget du premier exercice subventionnerait 237 000 places autorisées et créerait seulement 21 000 nouvelles places.

En mars de cette année, il y avait au Canada 243 545 places de garde autorisées, dont 153 159 étaient des places de garderie sans but lucratif ou des places de garderie familiales. Du mois de mars 1986 au mois de mars 1987, le nombre de places

de garderie autorisées a augmenté de 23 000 places et le nombre de places de garderie sans but lucratif et de places de garde familiales a augmenté de 12 334 places.

Si le budget du premier exercice était maintenu en dollars constants pendant cinq ans, à la fin de 1992 il n'y aurait que 105 000 nouvelles places de garde sans but lucratif créées en vertu du projet NPD.

Voici ma question, monsieur le député. Si, comme l'affirme votre parti, nous avons tout de suite un urgent besoin de 1,8 million de places de garderie autorisées supplémentaires, pourquoi le Nouveau parti démocratique propose-t-il de ne répondre qu'à 1,2 p. 100 de ce besoin pendant la première année de son programme?

• (1700)

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, je reconnais l'importance de la question soulevée par la députée. Elle a touché à certains aspects que je n'ai pas eu la chance d'aborder.

Évidemment, il serait prioritaire pour nous d'augmenter le salaire des personnes qui travaillent dans les garderies et qui sont très mal payées actuellement. Aujourd'hui, le salaire moyen d'un travailleur de l'industrie au Canada est d'environ 14 000 \$ par année, tandis que celui d'un employé de garderie est au moins 30 p. 100 moins élevé. Dans les garderies à but lucratif, dont je n'appuie pas personnellement le principe, le salaire est encore moindre. C'est une situation que nous devons améliorer sans tarder.

Évidemment, les meilleures garderies sont les garderies communautaires et celles administrées par les organismes sans but lucratif, parce que les parents ont voix au chapitre au moment de décider du genre de soins que recevront leurs enfants. Ils n'ont pas grand-chose à dire lorsqu'il s'agit de garderies à but lucratif qu'on a créées pour faire de l'argent, et pas nécessairement pour garder des enfants, bien que ce soit évidemment le service offert par ces entreprises.

Dans les garderies communautaires, les garderies coopératives ou celles administrées par des organismes sans but lucratif, ce sont les parents qui décident du programme et des horaires. C'est ce genre de garderies que nous voulons avoir au Canada.

La députée a soulevé une question intéressante dont j'ai hâte de discuter, particulièrement durant la prochaine campagne électorale. Il a posé la question bien légitime de savoir comment on paiera pour tous ces services. Où trouverons-nous l'argent?

La population du Canada aura une excellente occasion d'exercer certains choix. Si les Canadiens veulent vraiment consacrer des milliards de dollars à l'acquisition de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire qu'ils votent pour les conservateurs, car pour eux c'est prioritaire. S'ils préfèrent des services de garderie décentes, qu'ils votent pour les néo-démocrates, parce que, pour nous, ce sera prioritaire.

Les Canadiens devront choisir et c'est à cela que servent les élections. Veulent-ils des sous-marins nucléaires ou des établissements de garde de jour? Voulez-vous une gamme complète de services de garde de jour pour vos enfants ou voulez-vous une flotte de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire dans l'Atlantique et le Pacifique? A vous de choisir. Ce sont là les choix que devront faire les Canadiens. S'ils veulent des navires